**Glossaire du rapport d'activités simplifié et harmonisé des services d’aide et de soins aux personnes prostituées**

**Vous devez remplir un rapport d'activité simplifié et harmonisé (RASH) par service agréé et antenne agréée.**

1. Identification de l'opérateur

NNE

*Indiquer le numéro national d’entreprise*

Dénomination du pouvoir organisateur

Secteur (public ou privé)

*La variable ne renvoie qu'au caractère public (communal, régional ou autre) ou privé (y compris les ASBL) du pouvoir organisateur de la structure.*

Adresse du siège social

Rue/Numéro/Boîte

Code postal Commune

Adresse du siège d’activités

Rue/Numéro/Boîte

Code postal Commune

Mail

Téléphone

Fax

Personne de contact

Fédération

1. Activités réalisées en 2018

**Personnel**

* Nombre d'ETP affectés aux missions liées à l'agrément :

*Indiquer le nombre moyen sur l’année civile d’équivalent temps plein (subventionné ou non) qui reprend le personnel d’encadrement, le personnel administratif, les assistants sociaux, les infirmiers sociaux, les psychologues ou le personnel autre.*

*Ce personnel doit être lié à l’institution par un contrat de travail, en ce compris les articles 60. Le personnel subsidié dans le cadre de la Promotion de la Santé ou d’un Plan de Cohésion Sociale n’est pas repris dans le calcul. Les stagiaires, les volontaires et les vacataires ne sont pas repris car les frais engendrés par leur occupation sont des frais de fonctionnement. Nombre d’ETP : homme, femme.*

* Moyens en personnel (montant des frais globaux de personnel affecté à l’ensemble des missions liées à l’agrément).

*Indiquer la masse salariale affectée aux missions des services d’aide et de soins aux personnes prostituées subventionnée ou non dans le cadre de l'agrément mais néanmoins affectée aux missions couvertes par l'agrément. Les frais de déplacement du domicile au lieu de travail, les frais de CESI (médecine du travail) et les frais d’assurance-loi sont repris dans le calcul. Le personnel subsidié dans le cadre de la Promotion de la Santé ou d’un Plan de Cohésion Sociale n’est pas concerné par ce calcul. Montant en euros.*

*Il faut uniquement indiquer le montant de l’ensemble des dépenses de personnel mais pas les recettes (exemple : les aides APE sont considérées comme une recette et ne doivent pas être déduites).*

**Activités**

* Ouverture :

Nombre de jours effectifs d’ouverture

*Sont pris en compte les jours de travail, que les travailleurs soient en permanence au bureau, sur le terrain ou en réunion.*

* Premiers contacts avec le public des personnes prostituées:

Sur le terrain

Au bureau

Par mail

Par téléphone

Par un autre média

Autre

*Indiquer le nombre de personnes prostituées vues en un an : homme, femme, transgenre. Ce chiffre ne prend pas en compte les clients, l’entourage des personnes prostituées, les étudiants, les professionnels, les citoyens, …*

* Activités collectives avec le public des personnes prostituées (en interne ou en collaboration) :

Nombre d’activités organisées

Nombre de participants (*uniquement les personnes prostituées)*

*Indiquer le nombre de personnes prostituées : homme, femme, transgenre*

* Permanences sociales ou médicales à l’attention des personnes prostituées

Nombre de permanences au bureau / sur le terrain

*Une permanence ou une sortie peut amener à plusieurs contacts. On compte une seule permanence/ une seule sortie même s’il y a plusieurs rendez-vous, plusieurs contacts et même s’il y a une interruption sur l’heure du midi.*

Nombre de contacts au bureau / sur le terrain

*On comptabilise uniquement les contacts avec les personnes prostituées. Pas les contacts avec les clients, les exploitants d’un lieu de prostitution, les étudiants, les citoyens, les professionnels, etc… Une personne qui vient au bureau ou qui nous accueille sur son lieu de prostitution et qui rencontre plusieurs travailleurs en même temps ou successivement = un seul contact.*

Nombre d’interventions médicales / paramédicales (médecin, kiné, psy, logopède, infirmier) :

 Vaccins / Dépistages

 Autres

*Il peut y avoir plusieurs interventions médicales / paramédicales lors d’une seule consultation ou d’un seul entretien.*

Interventions dans le cadre d’un problème administratif

Interventions dans le cadre d’un problème financier

Interventions dans le cadre d’un problème de logement

Interventions dans le cadre d’un problème d’assuétude

*Cet item concerne uniquement les interventions dans le cadre d’une consommation problématique alcool/ drogue/ médicaments psychotropes. Pas les conseils de prévention ni les informations sur les drogues.*

Interventions dans le cadre d’un problème de violence

*Cet item concerne uniquement les interventions dans le cadre d’un problème de violence actuel, pas l’écoute et le traitement des traumas anciens.*

Informations sur les droits et devoirs liés à l’activité de prostitution

Aide dans la recherche d’une formation/d’un emploi

*Il peut y avoir plusieurs interventions sociales lors d’un seul entretien.*

*Les interventions dans le domaine de la promotion de la santé ne figurent pas dans ce rapport d’activité.*

1. Bénéficiaires
* Nombre de demandeurs d’aide rencontrés

*Indiquer le nombre de personnes différentes : hommes, femmes, transgenres*

*Ce chiffre concerne uniquement les personnes prostituées. Les clients, les exploitants d’un lieu de prostitution, les étudiants, les citoyens, les professionnels etc… figurent dans le bloc 4 Données particulières.*

* Nombre de demandeurs d’aide ayant entamé une démarche effective

*Indiquer le nombre de personnes différentes : hommes, femmes, transgenres*

*Ce chiffre concerne uniquement les personnes prostituées. Les clients, les exploitants d’un lieu de prostitution, les étudiants, les citoyens, les professionnels etc… figurent dans le bloc 4 Données particulières.*

* Répartition des personnes selon l’âge

< 18 ans

18 - 24 ans

25 - 34 ans

35 - 44 ans

45 - 54 ans

55 ans à plus

Inconnu

* Répartition des personnes prostituées selon la nationalité

Belge :

*Nombre d'utilisateurs se déclarant de nationalité belge qu'il ait ou non une carte d'identité belge.*

UE :

*Nombre d'utilisateurs ressortissants légaux d'un pays de l'UE :Allemagne– Autriche – Bulgarie – Danemark– Chypre – Espagne– Estonie – Finlande– France - Grèce – Hongrie– Irlande– Italie – Lettonie – Lituanie - Luxembourg – Malte - Pays-Bas– Pologne – Portugal - Roumanie – Royaume Uni –Slovaquie– Slovénie– Suède – République tchèque*

Hors UE*:*

*Nombre d'utilisateurs ressortissants d'un pays n'appartenant pas à l'Union européenne*

Autre :

*Nombre d'utilisateurs dont aucune nationalité légale n'est reconnue ("apatride" selon la Convention de New York de 1954) quelle qu'en soit la raison y compris pour défaillance administrative*

Inconnu :

*Nombre d'utilisateurs dont on n'est pas parvenu à établir la nationalité*

1. Données particulières
* Réunions avec les partenaires/les réseaux
* Formations du personnel

*Par exemple : suivi/accompagnement des femmes enceintes, handicap et sexualité, « bonnes pratiques relatives aux assuétudes, statut et accès aux droits d’indépendant, etc.*

* Esthétique sociale
* Infirmier(e) sociale(e)
* Séances d’information sur la prostitution (aux services de police, écoles, etc.)
* Accompagnement/contacts avec des membres de l’entourage d’une personne prostituée, les clients, les exploitants d’un lieu de prostitution, les professionnels de la santé, de l’action sociale, les policiers, les journalistes, les politiques et citoyens sensibilisés aux réalités de la prostitution.
1. Auto-évaluation - bonnes pratiques
* Points forts/ faiblesses
* Difficultés rencontrées
* Opportunités/ menaces
* Perspectives

Le bloc 5 reprend les caractéristiques actuelles de l'institution, vues comme des forces ou des faiblesses selon les activités. Elles concernent généralement : les ressources humaines, les capacités financières, les savoir-faire ...

Les forces sont considérées comme des ressources et/ou des compétences conférant un [avantage.](https://www.manager-go.com/marketing/avantage-concurrentiel.htm)

Les faiblesses sont vues comme un manque au regard de plusieurs [facteurs clés de réalisation](https://www.manager-go.com/strategie-entreprise/facteurs-cles-de-succes.htm).

Les opportunités et les menaces énumèrent des éléments qui ont un impact possible sur l'institution.

Les opportunités concernent l'environnement de l'institution qui peut présenter des possibilités de développement.

Les menaces sont des changements en cours ou à venir, qui peuvent avoir un impact négatif sur les activités de l’institution.